



**PAPIERS TISSU KP INC.**  
**ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS**  
**EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024 ET LE 31 DÉCEMBRE 2023**



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Papiers Tissu KP inc.

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Papiers Tissu KP inc. (la « société ») aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

#### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2

Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215, Téléc. courriel : ca\_toronto\_18\_york\_fax@pwc.com



## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimerons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Question clé de l'audit

#### **Évaluation des indications de dépréciation de la participation dans Produits Kruger inc. comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence**

*Voir la note 1 – Renseignements généraux, la note 3 – Sommaire des méthodes comptables significatives, la note 4 – Estimations comptables et jugements critiques, la note 5 – Participation dans une entreprise associée, et la note 9 – Dépendance économique des états financiers.*

La société a été créée exclusivement pour acquérir et détenir une participation dans Produits Kruger inc. (« Produits Kruger »), laquelle est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2024, la société détenait une participation de 12,7 % dans Produits Kruger, et la valeur comptable de la participation de la société comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Produits Kruger s'établissait à 69,5 M\$. La direction évalue à chaque période s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans Produits Kruger. La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue s'il existe une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation, y compris i) si Produits Kruger a comptabilisé des pertes de valeur dans ses résultats financiers; ii) si les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de Produits Kruger soumises à un test de dépréciation sont tombées en dessous de la valeur comptable de la base de la société dans les actifs de Produits Kruger inclus dans la participation de la

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- évaluer le caractère raisonnable de l'appréciation par la direction des indications de dépréciation de la participation dans Produits Kruger comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, en effectuant notamment ce qui suit :
  - effectuer un audit des états financiers consolidés de Produits Kruger au 31 décembre 2024. Cela a inclus :
    - prendre en considération la performance financière de Produits Kruger et l'incidence des pertes de valeur comptabilisées, le cas échéant, dans les états financiers consolidés de Produits Kruger, sur la valeur comptable de la participation de la société dans Produits Kruger;
    - comparer les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de Produits Kruger soumises à un test de dépréciation avec la valeur comptable des actifs de Produits Kruger inclus dans la participation de la société dans Produits Kruger, compte tenu de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition des participations dans Produits Kruger;
    - évaluer le caractère exhaustif de l'évaluation par la direction des indications de dépréciation afin de déterminer s'il existe des indications



### Question clé de l'audit

société dans Produits Kruger après prise en compte de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition de participations dans Produits Kruger ou iii) s'il y a une baisse importante de la capitalisation boursière de la société par rapport à son actif net. La direction n'avait pas effectué de test de dépréciation au 31 décembre 2024, car il n'existe aucune indication objective qu'un test de dépréciation était nécessaire.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance de la participation dans la valeur comptable de Produits Kruger comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, et du jugement posé par la direction pour évaluer s'il existait une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation. Cela a nécessité un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur lors de la mise en œuvre des procédures et de l'évaluation des éléments probants concernant l'évaluation par la direction des indications de dépréciation.

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

objectives d'une dépréciation de la participation dans Produits Kruger.

- recalculer la capitalisation boursière de la société et la comparer avec son actif net au 31 décembre 2024.

---

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



---

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

---

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est John Donnelly.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 4 mars 2025

# Papiers Tissu KP inc.

## États de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Dividendes à recevoir	1 798	1 793
Impôt à recouvrer	-	652
	<u>1 798</u>	<u>2 445</u>
<b>Actifs non courants</b>		
Participation dans une entreprise associée (note 5)	69 517	68 162
	<u>69 517</u>	<u>68 162</u>
<b>Total de l'actif</b>	<u>71 315</u>	<u>70 607</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Dividendes à verser (note 7)	1 798	1 793
Dette envers une entité détenue	-	457
	<u>1 798</u>	<u>2 250</u>
<b>Total du passif</b>	<u>1 798</u>	<u>2 250</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions ordinaires (note 7)	22 762	22 560
Surplus d'apport	144 819	144 819
Déficit	(116 673)	(115 027)
Cumul des autres éléments du résultat global	18 609	16 005
	<u>69 517</u>	<u>68 357</u>
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>69 517</u>	<u>68 357</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<u>71 315</u>	<u>70 607</u>
<b>Événements postérieurs à la date de clôture (note 7)</b>		

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ James Hardy

Administrateur

/s/ François Vimard

Administrateur

**Papiers Tissu KP inc.**  
**États du résultat net et du résultat global**  
**Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023**

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Quote-part du résultat	2 993	(697)
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(1 123)	(1 165)
<b>Quote-part du résultat mis en équivalence</b>	<b>1 870</b>	<b>(1 862)</b>
Profit de dilution	619	1 032
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 489</b>	<b>(830)</b>
Charge (produit) d'impôt exigible	56	215
Charge d'impôt différé	-	3 892
<b>Charge (produit) d'impôt (note 6)</b>	<b>56</b>	<b>4 107</b>
<b>Résultat net</b>	<b>2 433</b>	<b>(4 937)</b>
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge (du produit) d'impôt (note 6)</b>		
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>		
Réévaluation des prestations de retraite	2 769	3 436
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	333	1 650
<b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :</b>		
Écarts de conversion	2 604	1 165
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>5 706</b>	<b>6 251</b>
<b>Total des éléments du résultat global</b>	<b>8 139</b>	<b>1 314</b>
<b>Résultat de base et dilué par action</b>	<b>0,24</b>	<b>(0,50)</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>	<b>9 976 725</b>	<b>9 955 981</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**Papiers Tissu KP inc.**  
**États des variations des capitaux propres**  
**Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023**

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre	\$				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	9 945 976	22 379	144 819	(108 008)	14 840	74 030
Émission d'actions ordinaires (note 7)	17 746	181	-	-	-	181
Dividendes à verser (note 7)	-	-	-	(1 793)	-	(1 793)
Dividendes versés	-	-	-	(5 375)	-	(5 375)
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	3 436	-	3 436
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	1 650	-	1 650
Écarts de conversion	-	-	-	-	1 165	1 165
Résultat net	-	-	-	(4 937)	-	(4 937)
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>9 963 722</b>	<b>22 560</b>	<b>144 819</b>	<b>(115 027)</b>	<b>16 005</b>	<b>68 357</b>
	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre	\$				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	9 963 722	22 560	144 819	(115 027)	16 005	68 357
Émission d'actions ordinaires (note 7)	23 825	204	-	-	-	204
Dividendes à verser (note 7)	-	-	-	(1 798)	-	(1 798)
Dividendes versés	-	-	-	(5 385)	-	(5 385)
Ajustement de juste valeur	-	(2)	-	2	-	-
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	2 769	-	2 769
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	333	-	333
Écarts de conversion	-	-	-	-	2 604	2 604
Résultat net	-	-	-	2 433	-	2 433
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>9 987 547</b>	<b>22 762</b>	<b>144 819</b>	<b>(116 673)</b>	<b>18 609</b>	<b>69 517</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**Papiers Tissu KP inc.**  
**Tableaux des flux de trésorerie**

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Résultat net	2 433	(4 937)
Éléments hors trésorerie		
Quote-part du résultat mis en équivalence	(1 870)	1 862
Profit de dilution	(619)	(1 032)
Charge d'impôt différé	56	4 107
Total des éléments hors trésorerie	(2 433)	4 937
Diminution de la dette envers une entité détenue	(595)	287
Remboursements d'impôt, montant net	595	(287)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Dividendes reçus, montant net	6 974	6 984
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>6 974</b>	<b>6 984</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Dividendes versés, montant net	(6 974)	(6 984)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(6 974)</b>	<b>(6 984)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# Papiers Tissu KP inc.

## Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

### 1 Renseignements généraux

Papiers Tissu KP inc. (« PTKP » ou la « société ») a été constituée le 1<sup>er</sup> octobre 2012 aux termes de statuts constitutifs sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au 31 décembre 2024, la société détenait une participation de 12,7 % dans Produits Kruger inc. (« Produits Kruger »). Au 31 décembre 2023, la société détenait une participation de 13,1 % dans Produits Kruger.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, PK S.E.C. a entrepris une restructuration d'entreprise (la « restructuration de Produits Kruger ») aux termes de laquelle PK S.E.C. a vendu et cédé à sa filiale en propriété exclusive, Produits Kruger, et Produits Kruger a acquis et pris en charge, auprès de PK S.E.C., en échange d'actions ordinaires, la totalité des biens, des activités, des actifs et des passifs de PK S.E.C., et PK S.E.C. a par la suite été dissoute et liquidée au profit de ses commanditaires. À la suite de la restructuration de Produits Kruger, Produits Kruger, à titre de société remplaçante de PK S.E.C., exerce maintenant les activités qui l'étaient auparavant par PK S.E.C.

Produits Kruger est une société ayant pour activités principales de fabriquer, de distribuer, de commercialiser et de vendre une vaste gamme de produits de papiers jetables, notamment du papier hygiénique, du papier-mouchoir, des essuie-tout et des serviettes de table, tant pour le marché des produits de consommation que pour le marché hors foyer en Amérique du Nord. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

### 2 Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les états financiers ont été établis selon le principe du coût historique.

Les présents états financiers audités ont été approuvés par le conseil d'administration le 4 mars 2025.

### 3 Sommaire des méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives adoptées pour la préparation des présents états financiers ont été présentées dans les états financiers audités annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et ont été appliquées à toutes les périodes présentées.

#### a) Participation dans des entreprises associées

La société entend par « entreprises associées » les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sans toutefois en détenir le contrôle. La société comptabilise sa participation dans de telles entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable est ajustée pour prendre en compte la part revenant à la société du résultat des entreprises associées présentée dans l'état du résultat global et la part revenant à la société des autres éléments du résultat global des entreprises associées présentée dans les autres éléments du résultat global.

Les profits latents sur les transactions entre la société et les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la société dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que la transaction ne procure une indication de dépréciation de l'actif transféré. Les profits ou pertes de dilution découlant des variations des participations dans les entreprises associées sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

La société évalue à chaque période s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans des entreprises associées. En cas de dépréciation, la valeur comptable de la part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la société est ramenée à la valeur recouvrable nette (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat global. À chaque date de clôture, la société évalue également si une reprise de la dépréciation est possible.

# Papiers Tissu KP inc.

## Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

b) *Impôt sur le résultat*

À la suite de la restructuration de Produits Kruger (note 1), PK S.E.C., qui était une société en commandite, est devenue, sur le plan fiscal, une société par actions. Par conséquent, Produits Kruger est une entité assujettie à l'impôt et comptabilisera directement une provision pour impôt sur le résultat. Comme PTKP ne génère plus de bénéfice imposable, le passif d'impôt différé de 5,7 M\$ comptabilisé dans l'état audité de la situation financière de PTKP au 31 décembre 2022 a donc été décomptabilisé dans les états audités du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

c) *Résultat par action*

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions incluses relativement aux options, aux bons de souscription et aux instruments analogues est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. La société ne dispose à l'heure actuelle d'aucun instrument potentiellement dilutif.

d) *Norme comptable appliquée le 1<sup>er</sup> janvier 2024*

i) Aucune modification entrée en vigueur pendant l'exercice n'a eu d'incidence sur les états financiers.

e) *Normes comptables publiées mais non encore appliquées*

i) IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*. En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 afin de permettre une meilleure comparaison de la performance financière des entités similaires. Remplaçant IAS 1, cette norme a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes annexes, principalement l'état du résultat, puisque les sociétés seront tenues de présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. IFRS 18 exigera que les indicateurs de performance définis par la direction soient expliqués et inclus dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, y compris les états financiers intermédiaires, et exige une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme.

ii) Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers. Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications à la norme IFRS de comptabilité 9 et à la norme IFRS de comptabilité 7, visant à améliorer le classement et l'évaluation des instruments financiers. Ces récentes modifications simplifient la présentation de l'information financière en permettant la reconnaissance hâtive des passifs réglés par paiements électroniques, précisent l'évaluation des flux de trésorerie pour des contrats de prêt de base et précisent les définitions de l'absence de droit de recours et d'instruments liés. Les modifications introduisent également des obligations d'information plus détaillées pour la variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres et une exigence de publication des modalités contractuelles qui peuvent avoir une incidence sur le calendrier ou les montants des flux de trésorerie. Ces modifications entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et les entités doivent les appliquer rétrospectivement, l'adoption anticipée étant permise. La société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles modifications.

# Papiers Tissu KP inc.

## Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

### 4 Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations et jugements, y compris ceux qui ont trait à la juste valeur et aux méthodes comptables. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués.

#### *Méthode de la mise en équivalence*

La société applique la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Produits Kruger. La décision d'utiliser cette méthode pour comptabiliser une participation, surtout si le pourcentage de participation est inférieur à 20 %, tient compte de divers facteurs et circonstances et elle requiert en fin de compte l'exercice du jugement. La direction a examiné les conventions et a évalué les droits de la société. Étant donné que la société occupe quatre des dix sièges du conseil d'administration de PKGP inc. (« PKGP »), la direction a conclu que la société a la capacité d'exercer une influence notable sur Produits Kruger.

#### *Test de dépréciation*

La société est tenue d'effectuer un test de dépréciation à l'égard de sa participation dans Produits Kruger s'il existe des indications objectives que la participation peut être dépréciée. La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue s'il existe une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation, y compris i) si Produits Kruger a comptabilisé des pertes de valeur dans ses résultats financiers; ii) si les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de Produits Kruger soumises à un test de dépréciation sont tombées en dessous de la valeur comptable de la base de la société dans les actifs de Produits Kruger inclus dans la participation dans Produits Kruger après prise en compte de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition de participations dans Produits Kruger ou iii) s'il y a une baisse importante de la capitalisation boursière de la société par rapport à son actif net. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la direction a examiné l'incidence de divers événements sur l'appréciation par la société du fait qu'il existe ou non des indications objectives que sa participation dans Produits Kruger pourrait s'être dépréciée. La direction a conclu que les prévisions qui sous-tendent la valeur de la participation n'avaient pas changé de façon importante et, par conséquent, il ne s'est produit aucun événement déclencheur nécessitant qu'un test de dépréciation soit effectué.

À la suite de la restructuration de Produits Kruger (note 1), la convention de société en commandite a été dissoute et l'obligation correspondante de verser la distribution à des fins fiscales, éliminée.

# Papiers Tissu KP inc.

## Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

### 5 Participation dans une entreprise associée

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable de la participation :

	2024	2023
	\$	\$
<b>Solde d'ouverture</b>	68 162	79 338
Augmentation de la participation	204	181
Quote-part du résultat	2 993	(697)
Dotations à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(1 123)	(1 165)
Quote-part des autres éléments du résultat global	5 706	(3 359)
Profit de dilution	619	1 032
Dividendes	(7 183)	(7 168)
Remboursement de parts de société en commandite	139	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>69 517</b>	<b>68 162</b>

Le tableau qui suit résume l'information financière relative aux actifs, aux passifs, aux produits des activités ordinaires et au résultat net de Produits Kruger, entreprise dans laquelle la société détenait une participation de 12,7 % au 31 décembre 2024. L'information financière provient des états financiers consolidés audités de Produits Kruger pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les actifs et les passifs présentés tiennent compte des ajustements de juste valeur apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs de l'entreprise associée lors de l'acquisition.

	31 décembre 2024		
	Selon la méthode comptable de Produits Kruger	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	603 439	-	603 439
Actifs non courants	1 993 898	301 538	2 295 436
Passifs	1 935 071	-	1 935 071
Actif net	662 266		

  

	Exercice clos le 31 décembre 2024
	\$
Produits des activités ordinaires	2 049 938
Résultat net attribuable à Produits Kruger	23 821
Autres éléments du résultat global	43 852
Total du résultat global attribuable à Produits Kruger	67 673

# Papiers Tissu KP inc.

## Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	31 décembre 2023		
	Selon la méthode comptable de Produits Kruger	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	542 854	-	542 854
Actifs non courants	1 782 776	307 973	2 090 749
Passifs	1 712 003	-	1 712 003
Actif net	613 627		
			<b>Exercice clos le 31 décembre 2023 \$</b>
Produits des activités ordinaires			1 872 962
Résultat net attribuable à Produits Kruger			(5 313)
Autres éléments du résultat global			(22 996)
Total du résultat global attribuable à Produits Kruger			(28 309)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la quote-part des capitaux propres de Produits Kruger revenant à PTKP et la participation comptabilisée dans PTKP :

	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
Capitaux propres consolidés de Produits Kruger	662 266	613 627
Rajouter : valeur à la constitution du passif lié aux parts de société en commandite <sup>a)</sup>	118 562	118 562
Moins : capitaux propres attribuables à Kruger inc. et à PKGP	(632 236)	(585 120)
Capitaux propres attribuables à PTKP	148 592	147 069
Participation de PTKP dans une entreprise associée	69 517	68 162
Écart de rapprochement	79 075	78 907
Éléments de rapprochement depuis la constitution :		
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	(11 110)	(11 110)
Dotations à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	61 459	60 336
Écarts de conversion liés à l'augmentation de la juste valeur	(3 159)	(2 962)
Distribution à des fins fiscales	9 181	9 320
Profit sur l'exercice de l'option de surallocation	(375)	(375)
Profit de dilution	(4 921)	(4 302)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	28 000	28 000
	-	-

- a) À la suite de la restructuration de Produits Kruger, le passif lié aux parts de la société en commandite de PK S.E.C. a été éteint, car la convention de société en commandite de PK S.E.C. a été résiliée conformément à ses modalités et l'obligation correspondante de verser la distribution à des fins fiscales, éliminée.

En ce qui concerne la participation de PTKP dans Produits Kruger, la responsabilité de PTKP à l'égard des dettes, des passifs et des autres obligations de Produits Kruger se limite à l'apport en capital de PTKP dans Produits Kruger.

# Papiers Tissu KP inc.

## Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

### 6 Impôt sur le résultat

À la suite de la restructuration de Produits Kruger (note 1), PK S.E.C., qui était une société en commandite, est devenue, sur le plan fiscal, une société par actions. Par conséquent, Produits Kruger est une entité assujettie à l'impôt et comptabilisera directement une provision pour impôt sur le résultat. Comme PTKP ne génère plus de bénéfice imposable, le passif d'impôt différé de 5,7 M\$ comptabilisé dans l'état audité de la situation financière de PTKP au 31 décembre 2022 a été décomptabilisé dans l'état audité du résultat global de la période de douze mois close le 31 décembre 2023, à titre de charge d'impôt différé de 3,9 M\$; et un produit d'impôt différé au titre de la réévaluation des prestations de retraite de 6,9 M\$, un produit d'impôt différé au titre de la réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite de 0,5 M\$ et un produit d'impôt différé au titre de l'écart de conversion cumulé de 2,2 M\$ ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit présente en détail la provision pour impôt sur le résultat :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Impôt au taux prévu par la loi de 26 %	647	(216)
Décomptabilisation de l'impôt différé à l'ouverture	-	3 892
Profit de dilution	(160)	(268)
Réalisation d'avantages fiscaux non comptabilisés auparavant	347	518
Quote-part des résultats comptable	(778)	181
	<u>56</u>	<u>4 107</u>

# Papiers Tissu KP inc.

## Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

### 7 Dividendes

Pour les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023, la société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels de 0,18 \$ par action. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la société, une partie des dividendes a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission d'actions ordinaires de la société. Le produit a servi à l'acquisition d'actions additionnelles de Produits Kruger. Les dividendes versés, le nombre d'actions ordinaires supplémentaires émises ainsi que le prix de l'action et le produit brut se ventilent comme suit :

Date de versement du dividende	2024			
	Dividendes versés \$	Prix de l'action \$	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut \$
15 janvier 2024	1 793	8,99	4 615	41
15 avril 2024	1 794	8,52	5 880	50
15 juillet 2024	1 795	8,52	6 093	52
15 octobre 2024	1 796	8,34	7 237	61
	<u>7 178</u>		<u>23 825</u>	<u>204</u>

Date de versement du dividende	2023			
	Dividendes versés \$	Prix de l'action \$	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut \$
16 janvier 2023	1 790	10,18	4 682	48
17 avril 2023	1 791	10,25	3 000	30
17 juillet 2023	1 791	10,30	5 064	53
16 octobre 2023	1 793	9,93	5 000	50
	<u>7 165</u>		<u>17 746</u>	<u>181</u>

Après le 31 décembre 2024, le 15 janvier 2025, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 1,8 M\$, soit 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 6 656 actions ordinaires au prix de 8,06 \$.

Après le 31 décembre 2024, la société a déclaré à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire devant être versé le 15 avril 2025.

Le RRD et le réinvestissement par Kruger inc. des dividendes reçus de Produits Kruger dans des actions ordinaires de cette dernière ont généré un profit de dilution de 0,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (1 M\$ en 2023).

# Papiers Tissu KP inc.

## Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

### 8 Charge (produit) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global

	2024	2023
	\$	\$
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>		
Réévaluation des prestations de retraite	-	(3 460)
Produit (charge) d'impôt	2 769	6 896
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	2 769	3 436
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	1 168
Produit (charge) d'impôt	333	482
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	333	1 650
<b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :</b>		
Écarts de conversion	-	(1 067)
Produit (charge) d'impôt	2 604	2 232
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	2 604	1 165
<b>Total des autres éléments du résultat global de l'exercice</b>	<b>5 706</b>	<b>6 251</b>

### 9 Dépendance économique

La société a été créée exclusivement pour acquérir et détenir une participation dans Produits Kruger, laquelle est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, la société a une dépendance économique envers Produits Kruger et est exposée à l'ensemble des risques liés aux activités de Produits Kruger, notamment le risque de liquidité.

### 10 Éléments du fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Augmentation (diminution) de la dette envers une entité détenue	(595)	287